



**HAL**  
open science

## Master Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Informatique. 2014, Université des Antilles. hceres-02029134

**HAL Id: hceres-02029134**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029134>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Informatique

de l'Université des Antilles  
et de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Etablissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150009141

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Le master mention *Informatique* ne comprend qu'une seule spécialité *Informatique* avec deux parcours « Professionnel » et « Recherche ». L'objectif principal de ce master est de former des informaticiens généralistes, car les possibilités de poursuite d'études en doctorat sont limitées.

Les cours se déroulent en Guadeloupe, sur le campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre, en utilisant la visioconférence pour les enseignements assurés par les membres de l'équipe pédagogique installés en Martinique (2 sur les 13 enseignants-chercheurs).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master mention *Informatique*, bien qu'assez généraliste, offre des compétences importantes dans les domaines variés qui intéressent les entreprises locales. Cette formation forme des spécialistes en développement informatique, avec une orientation vers l'intelligence artificielle, le traitement d'images et l'ingénierie des données



et des connaissances, thèmes principaux des enseignants-chercheurs du Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications (LAMIA).

La structure de cette formation est tubulaire, compte tenu du fait qu'il n'y a qu'une seule spécialité, mais permet tout de même le choix d'options à chacun des trois premiers semestres et une ouverture à la recherche au quatrième semestre (stage en laboratoire). Cependant, le contenu de la formation est intéressant et varié et permet de développer la préprofessionnalisation. La formation est identique pour les deux parcours « Professionnel » et « Recherche », à l'exception du stage de six mois au second semestre de la seconde année de master (M2), qui peut être soit un stage en entreprise, soit un stage en laboratoire en préparation d'une thèse de doctorat.

Le dossier ne précise pas si des dispositifs spécifiques sont mis en œuvre pour les étudiants ayant des contraintes particulières : formation continue, formation tout au long de la vie, par apprentissage ou par alternance, à distance, étudiants salariés, étudiants handicapés. De même, le dossier ne mentionne pas les procédures d'évaluation de compétences additionnelles, telles que les langues étrangères et technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). L'accompagnement de l'étudiant en vue de son insertion professionnelle est pris en charge par l'établissement, par un enseignement de langue étrangère (72 heures d'enseignement) et par des unités d'enseignement de méthodologie, de conduite de projet, d'insertion professionnelle et de gestion d'entreprise.

C'est la seule formation de master de l'établissement dans le domaine des Sciences et technologie de l'information et de la communication (STIC). Cette mention de master assure la continuité avec la licence *Informatique* de l'UAG et est unique dans la région. Un partenariat académique, conclu en 2010, avec l'école d'ingénieurs de l'Institut Telecom Bretagne est à souligner. Il mériterait d'être développé. Bien que quelques professionnels interviennent dans la formation, il n'existe pas de partenariat industriel. Le dossier ne mentionne pas de partenariat international.

Le flux d'entrée en première année de master (M1) se limite aux étudiants titulaires d'une licence *Informatique* de l'UAG et il n'y a aucun recrutement extérieur en M2 sauf un en 2013-2014.

Le dossier mentionne des effectifs assez faibles et en baisse, que ce soit en M1 (20 inscrits en 2008-2009 et 14 inscrits en 2013-2014) ou en M2 (20 inscrits en 2008-2009 et 8 inscrits en 2013-2014). Aucune information n'est donnée pour savoir si cela provient d'une baisse des effectifs en licence. Un suivi des taux de réussite des étudiants par rapport au nombre d'inscrits et un suivi du devenir des étudiants sont fortement conseillés.

L'équipe pédagogique du master est constituée de professionnels (trois chefs d'entreprise, deux ingénieurs, un chef de projet, une consultante en communication, un directeur des services informatiques et un professeur certifié) et d'enseignants-chercheurs (3 professeurs et 10 maîtres de conférences) du LAMIA (Laboratoire de Mathématiques, Informatique et Applications), laboratoire présent sur les deux sites de Guadeloupe et de Martinique. Le dossier ne donne aucune indication sur le personnel administratif et n'évoque pas de conseil de perfectionnement.

Les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ont été peu prises en compte sur les points suivants :

- il n'existe pas de partenariat industriel ;
- le dossier ne mentionne pas de partenariat international ;
- depuis la création du master, le bilan du devenir des étudiants n'a pas été analysé ;
- le flux d'entrée est limité (en nombre et en variété, une seule mention de licence est concernée).

Cependant, la procédure d'autoévaluation a été réalisée par l'établissement et les aménagements apportés à la maquette en 2011 ont permis de renforcer les liens du master avec l'environnement scientifique et en particulier le LAMIA.

- Points forts :
  - Une équipe pédagogique solide et adossée au LAMIA.
  - La présence du LAMIA et de membres de l'équipe pédagogique sur les deux sites de Guadeloupe et de Martinique.
  - Un contenu de formation intéressant et varié développant la préprofessionnalisation.



- Points faibles :
  - La qualité du dossier qui est insuffisante.
  - La baisse, voire la chute, des effectifs, en M1 et en M2 (baisse de moitié en six ans).
  - Le nombre très faible de diplômés de ce M2 poursuivant en doctorat (nul depuis quatre ans).
  - La baisse des taux de réussite en M1.
  - L'absence de partenariat industriel.
  - L'absence de partenariat international.
  - L'absence de suivi du devenir des diplômés.
  - L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
  - Le manque de compétences additionnelles et transversales.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier aurait mérité d'être approfondi : la fiche RNCP est certes présente mais très peu renseignée et l'annexe descriptive au diplôme est absente.

Le maintien d'une formation en informatique nécessite d'améliorer sensiblement quelques points clés :

- développer des partenariats industriels visant à mieux insérer les étudiants dans les entreprises locales ;
- promouvoir la formation aussi bien auprès des étudiants que des milieux socio-économiques ;
- donner plus de visibilité à l'international et notamment dans les pays proches, afin de générer de nouveaux flux d'étudiants.

Par ailleurs, les points faibles soulignés lors de la précédente évaluation et relevés à nouveau lors de cette évaluation devraient être gommés.

Un suivi du devenir des diplômés et une évaluation des enseignements par les étudiants sont fortement conseillés.



## Evaluation par spécialité

### Informatique

La mention ne comportant qu'une spécialité, l'avis concernant celle-ci est identique à celui de la mention.



# Observations de l'établissement



**Présidence**

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles  
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,  
AERES,  
20, rue de Vivienne,  
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 12 septembre 2014

**Nos réf. :**

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1222

Monsieur le Président,

L'établissement ne formule pas d'observation concernant le rapport provisoire reçu pour le **master d'informatique (dossier : MA-S3MA150009141)**.

Je n'émetts donc pas d'objection à une publication en l'état de ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la présidente de l'université des  
Antilles et de la Guyane et par délégation de signature,

  
Le Directeur de cabinet  
Jacky NARAYANINSAMY  


**Corinne MENCE-CASTER**